

# 3<sup>e</sup> Open international de Liffré

## Règlement intérieur

### Article 1 :

L'inscription au 3<sup>e</sup> Open International de Liffré implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

### Article 2 : tournois

L'Échiquier du Pays de Liffré organise le 3<sup>e</sup> Open International de Liffré à Liffré (35) du samedi 21 octobre au vendredi 27 octobre 2017.

Deux tournois de 9 rondes sont organisés :

- Un tournoi A, ouvert à tous, homologué sous le n° 41079
- Un tournoi B, réservé aux joueurs dont le classement Elo est inférieur ou égal à 1500, et homologué sous le n° 41080

### Article 3 : règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE), fixées au 87<sup>e</sup> congrès FIDE à Baku (Azerbaïdjan) et applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

### Article 4 : dispositions particulières

Avant 20 coups joués, tout accord de partie nulle doit être validé par un arbitre sous peine de double forfait. Les nulles par consentement mutuel sont autorisées uniquement après 20 coups joués.

Tout retard de plus de 30 minutes après le lancement de la ronde en cours est sanctionné par un forfait

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Le joueur est responsable de son score. Il doit vérifier que ses résultats dans les rondes déjà jouées ont été correctement enregistrés. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde  $r$  doit être signalée immédiatement à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde  $r + 2$ . Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel du joueur

(LA art C-04-2 D-8).

### Article 5 : appariements

Les appariements sont réalisés au système suisse avec le logiciel papi de la Fédération Française des Echecs (FFE), à jour de la dernière version disponible à la date du tournoi.

L'arbitre pourra mettre en place un système d'accélération (Haley ou SAD : *système accéléré dégressif*) qui sera annoncé avant le lancement de la première ronde.

Seront appariés à la première ronde les joueurs ayant réglé leur inscription et fait contrôler leur licence avant 14 h le 21 octobre 2017.

Les appariements officiels sont affichés sur le lieu du tournoi au plus tard 30 minutes avant le début de chaque ronde. Les appariements publiés auparavant sont donnés à titre indicatif.

Les chevaux nominatifs posés sur les tables ne sont là qu'à titre indicatif. Seule la feuille d'appariement affichée sur le lieu du tournoi fait foi.

### Article 6 : départages

Le départage des joueurs à égalité de points se fait de la manière suivante : Buchholz tronqué puis Buchholz et enfin Performance. L'ordre des joueurs de la grille américaine calculée par le logiciel papi, à jour de la dernière version disponible, fait foi.

## Article 7 : cadence

La cadence est de 1 h 30 avec ajout de 30 min après le 40<sup>e</sup> coup et un incrément de 30 s par coup depuis le premier coup.

## Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal du tournoi A est Vincent ROBINET, AF1 n° A52717 tel : 06 52 51 14 69.  
L'arbitre principal du tournoi B est Dominique RUHLMANN, AF2 n° D51503 tel : 06 32 01 29 97.

## Article 9 : commission d'appel

Pour présenter un appel, il faut :

- En informer l'arbitre au moment de l'incident et continuer la partie en appliquant ses directives ;
- Dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

La composition de la commission d'appel sera affichée sur le lieu des tournois avant la 1<sup>re</sup> ronde

## Article 10 : lieu, dates et horaires

Les parties se jouent à l'Espace Intergénération, 7 rue des écoles 35340 Liffré.

Vérification des licences : samedi 21 octobre de 12 h à 14 h (licence A obligatoire pour les joueurs de la FFE, id FIDE pour les joueurs des autres Fédérations).

Clôture des inscriptions : samedi 21 octobre à 14 h

### Horaires des rondes pour les 2 tournois

- Ronde 1 : samedi 21 octobre à 15 h
- Ronde 2 : dimanche 22 octobre à 9 h
- Ronde 3 : dimanche 22 octobre à 15 h
- Ronde 4 : lundi 23 octobre à 14 h
- Ronde 5 : mardi 24 octobre à 9 h
- Ronde 6 : mardi 24 octobre à 15 h
- Ronde 7 : mercredi 25 octobre à 14 h
- Ronde 8 : jeudi 26 octobre à 14 h
- Ronde 9 : vendredi 27 octobre à 9 h

Remise des prix : vendredi 27 octobre à 15 h 30

## Article 11 : inscription

Les GMI, les MI, les membres de l'équipe de France Jeunes et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE sont exonérés des droits d'inscription dans le tournoi A, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Tous les joueurs, même invités, doivent se préinscrire au plus tard le 15 octobre minuit :

- Sur le site <http://liffreopen.echecs35.fr>
- Par courrier électronique à l'organisateur : [liffreopen@echecs35.fr](mailto:liffreopen@echecs35.fr)
- Par téléphone à l'organisateur : Anne Ruhlmann 06 04 19 16 32

Les droits d'inscription sont de 48 € pour les adultes et de 24 € pour les jeunes.

Après le 16 octobre, les joueurs seront acceptés dans la limite des places disponibles au tarif de 52 € pour un adulte et 26 € pour un jeune.

Les joueurs ayant envoyé un chèque du montant de leur inscription par courrier postal à *Anne Ruhlmann, Le Pont des Planches 35340 Liffré – France* et dont le paiement est validé dans la page <http://liffreopen.echecs35.fr/registered> peuvent pointer par appel téléphonique ou SMS au 06 04 19 16 32 ou 06 32 01 29 97

## **Article 12 : prix**

### **Pour tous les tournois**

Le montant total des prix est de 5000 € si 100 joueurs payants. La liste des prix définitive est affichée sur place avant la ronde 5.

Le Elo estimé des joueurs non classés est remplacé par leur performance dans le tournoi pour le calcul des prix qui tiennent compte du Elo.

Les prix sont non cumulables. En cas de montants inférieurs à 20 € calculés par le système Hort, les joueurs concernés sont sortis du départage et la répartition des prix est recalculée avec les joueurs restants.

Seuls les joueurs présents pourront recevoir leur prix, sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'organisateur. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Les prix ci-dessous sont donnés à titre indicatif.

### **Prix du tournoi A :**

12 prix au classement général au système Hort (total 3800 €) :

1 400 € - 800 € - 500 € - 300 € - 200 € - 150 € - 130 € - 110 € - 100 € - 80 € - 70 € - 60 €.

10 prix à la place par catégorie de 60 € chacun, soit 600 €

### **Prix du tournoi B :**

4 prix à la place (total 500 €) : 200 € - 150 € - 100 € - 50 €

Selon le nombre de participants, d'autres prix à la place, catégorie ou tranche ELO seront annoncés avant la 5<sup>e</sup> ronde.

## **Article 13 : conduite des joueurs**

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la charte du joueur d'échecs disponible sur le site FFE, rubrique arbitrage : <http://www.echecs.asso.fr/LivreArbitre/Charte.pdf>

Un joueur ne peut quitter la zone de jeu en cours de partie sans la permission de l'arbitre.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu (une salle d'analyse est mise à la disposition des joueurs).

Les joueurs mineurs qui ont fini leur partie ne sont plus sous la responsabilité de l'organisateur.

L'utilisation de matériel électronique est strictement interdite dans la zone de jeu. Les téléphones doivent être complètement éteints, dans un sac qui ne quitte pas la place du joueur durant toute la partie.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter, manger ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs. La prise de photos sans flash est soumise à l'autorisation de l'arbitre.

## **Article 14 : droit à l'image**

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent *l'Échiquier du Pays de Liffré* à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.